

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice terminé le 31 août 2009

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez en obtenir un, sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, rue University, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site www.investissementsrenaissance.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds de revenu à court terme Renaissance (*Fonds*) cherche à obtenir un revenu élevé tout en préservant le capital, en investissant principalement dans des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou une province canadienne ou encore par des organismes municipaux ou des conseils scolaires au Canada, et dans des hypothèques de premier rang contractées sur des propriétés situées au Canada, des dépôts portant intérêt de banques ou de sociétés de fiducie et des obligations de sociétés de haute qualité.

Stratégies de placement : Le Fonds se positionne en fonction de la durée moyenne jusqu'à l'échéance des placements et la sélection des titres. Les ajustements au portefeuille sont fondés sur l'évaluation par le sous-conseiller des conditions économiques tant en Amérique du Nord qu'ailleurs, de même que sur un examen détaillé de la solvabilité des émetteurs.

Risque

Le Fonds est un fonds canadien de titres à revenu fixe à court terme et hypothécaire qui s'adresse aux investisseurs privilégiant des placements de court à moyen terme et pouvant tolérer un risque de placement faible.

Les marchés boursiers mondiaux ont été particulièrement volatils au cours de la période par suite de la récession économique qui a lancé la période et de la reprise qui a eu lieu au deuxième semestre de la période. Le premier trimestre de la période a été marqué, plus particulièrement, par l'effondrement soudain de plusieurs grandes institutions financières américaines, entraînant ainsi des fusions, des faillites ou la vente d'un nombre considérable d'actions au gouvernement américain et à d'autres investisseurs. De ces événements ont découlé une érosion de la confiance des investisseurs et une paralysie temporaire des marchés du crédit et monétaires. Étant donné la baisse de la confiance envers les marchés de capitaux mondiaux, les gouvernements dans le monde

ont répondu souvent par des injections de capitaux afin d'ajouter des liquidités temporaires et de déverrouiller les marchés du crédit. Ces événements ont eu des effets directs sur les marchés mondiaux des actions et des titres à revenu fixe, augmentant ainsi la possibilité de risque de marché général pour le Fonds pour la période. Au deuxième semestre de la période, les marchés financiers mondiaux ont vécu les premières étapes d'une reprise et les marchés boursiers ont affiché de bien meilleurs rendements, à mesure que la confiance des investisseurs a recommencé à pencher vers des catégories d'actifs plus à risque. Les marchés ont continué à connaître des remous, les investisseurs demeurant prudents, mais des progrès importants ont été inscrits aux troisième et quatrième trimestres, comme en témoigne le rattrapage d'une tranche considérable des pertes enregistrées au début de la période.

Malgré les facteurs de risque susmentionnés, le degré de risque d'ensemble du Fonds n'a pas été touché. Le prospectus simplifié du Fonds décrit toujours le degré de risque du Fonds.

Résultats d'exploitation

Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*) est le sous-conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit reflète le point de vue de Gestion CIBC et présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période terminée le 31 août 2009. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

- La valeur liquidative du Fonds est passée de 31 084 \$ au 31 août 2008 à 47 211 \$ au 31 août 2009, en hausse de 52 %. Des ventes nettes de 14 712 \$ et le rendement positif des placements ont favorisé cette hausse.
- La tension des marchés du crédit qui a paralysé le système financier depuis l'été 2007 a atteint son apogée au cours du dernier exercice. L'intervention gouvernementale visant à soutenir les institutions financières a favorisé l'atténuation de la crise, et les investisseurs ont quelque peu regagné confiance dans

la stabilité renouvelée des marchés des capitaux et les perspectives encourageantes de l'économie. À compter du deuxième trimestre de 2009, les actifs à rendement élevé comme les obligations de sociétés se sont considérablement ressaisis. Les obligations de gouvernements sans risque ont également bien fait malgré les préoccupations liées à la hausse du nombre d'émissions et au potentiel d'inflation à moyen terme.

- L'exposition du Fonds aux titres gouvernementaux et l'exposition sectorielle liée aux titres de sociétés ont nui au rendement. Au sein du secteur des sociétés, le portefeuille était sous-pondéré dans les titres de sociétés financières, soit un des secteurs ayant le mieux fait, et surpondéré dans les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de grande qualité et dans les titres adossés à des créances mobilières, qui étaient à la remorque du marché.
- Au cours de la période, Gestion CIBC a diminué la pondération du Fonds dans les obligations de sociétés afin de réduire l'incidence négative du recul des cours des obligations de sociétés. Gestion CIBC a également augmenté la répartition du Fonds dans les obligations du gouvernement du Canada. Dans l'ensemble, Gestion CIBC conserve une sous-pondération dans le secteur gouvernemental afin que le rendement du portefeuille reste supérieur à celui de l'indice de référence du Fonds, l'indice des obligations à court terme DEX (*indice de référence*).
- Gestion CIBC a maintenu la durée jusqu'à l'échéance du portefeuille plus longue que celle de l'indice de référence presque tout au long de la période en raison de la baisse et du maintien des taux directeurs à court terme à des creux historiques par les banques centrales.
- Gestion CIBC est d'avis que le processus de désendettement que connaissent les consommateurs et les institutions financières sera très long et freinera la croissance économique. Dans ce contexte, les banques centrales sont susceptibles de maintenir les taux administrés près des creux historiques. Cependant, Gestion CIBC ajustera prudemment la durée jusqu'à l'échéance du Fonds si les banques centrales se mettent à hausser les taux par rapport aux niveaux actuels.

Événements récents

Le 1^{er} décembre 2008, le nom du Fonds a été changé, passant de Fonds de revenu canadien Renaissance à Fonds de revenu à court terme Renaissance afin de mieux refléter l'objectif et les stratégies de placement du Fonds.

Modification de convention comptable

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » (*chapitre 3862*), et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation » (*chapitre 3863*), du *Manuel de l'ICCA*, applicables aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Ces normes décrivent toutes les exigences à l'égard des informations à fournir sur les instruments financiers et de leur présentation. Le chapitre 3862 remplace la

section portant sur les informations à fournir du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » (*chapitre 3861*), et présente de nouvelles exigences relatives à la présentation des informations qualitatives et quantitatives concernant les risques. Le chapitre 3863 reprend les mêmes exigences relatives à la présentation que celles du chapitre 3861. Ces exigences comprennent l'obligation de quantifier les risques auxquels l'entité est exposée et de fournir une analyse de sensibilité pour certains risques. Le principal objectif de cette nouvelle norme est de permettre aux investisseurs d'évaluer l'importance des instruments financiers, la nature et la portée des risques en jeu et de voir comment ces risques sont gérés. Le 1^{er} septembre 2008, le Fonds a adopté ces normes de manière rétroactive sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, conformément aux dispositions transitoires. L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence sur l'actif net, ni sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée à l'exploitation, ni sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par part du Fonds.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, le Fonds a adopté rétrospectivement sans retraitement l'abrégié 173 du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN-173) de l'ICCA, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*. Le CPN-173 prévoit qu'il soit tenu compte du risque de crédit propre au Fonds et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption du CPN-173 n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation du Fonds.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds
Gestion d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit à titre de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds (*GACI* ou *gestionnaire*). GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de conseiller en valeurs du Fonds, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également ses grossistes pour leurs activités de commercialisation à l'égard du Fonds. De temps à autre, GACI peut fournir des capitaux de lancement au Fonds.

Sous-conseiller

GACI a retenu, comme sous-conseiller du Fonds, les services de Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC. À ce titre, Gestion CIBC fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds. GACI verse à Gestion CIBC une partie des honoraires qu'elle reçoit du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés de courtage vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme la division de courtage à escompte Pro investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Services Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). MM CIBC et SI CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés de courtage relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et sociétés de courtage peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres au Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent aussi fournir des services de recherche, de statistique et d'autres services aux sous-conseillers, y compris

Gestion CIBC, qui traitent les opérations de courtage (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage sur titres gérés). Ces services aident les sous-conseillers à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les différentiels associés aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être inclus dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut acheter et vendre des titres de la Banque CIBC. Le Fonds peut également, de temps à autre, acheter des titres souscrits par un courtier lié, comme MM CIBC et CIBC World Markets Corp., chacune étant une société affiliée du gestionnaire. Ces opérations sont actuellement effectuées conformément aux instructions permanentes données par le Comité d'examen indépendant.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. La Banque CIBC est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire peut désigner des sous-dépositaires pour le Fonds. Les frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de comptabilité, d'information financière, de prêt de titres et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes terminées les 31 août 2009, 2008, 2007 et 2006 et le 31 décembre 2005.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2009	2008	2007	2006 ^a	2005
Actif net au début de la période	11,57 \$	11,34 \$	11,49 \$	11,53 \$	11,71 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,50 \$	0,54 \$	0,51 \$	0,33 \$	0,49 \$
Total des charges	(0,18)	(0,19)	(0,19)	(0,13)	(0,19)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,01)	(0,08)	(0,02)	(0,08)	0,03
Gains latents (pertes latentes) pour la période	0,16	0,34	(0,11)	0,04	(0,19)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,47 \$	0,61 \$	0,19 \$	0,16 \$	0,14 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,32 \$	0,38 \$	0,32 \$	0,22 \$	0,30 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,32 \$	0,38 \$	0,32 \$	0,22 \$	0,30 \$
Actif net à la fin de la période	11,76 \$	11,57 \$	11,34 \$	11,49 \$	11,53 \$

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

¹Cette information est tirée des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date visée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2009	2008	2007	2006 ^a	2005
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	46 364 \$	30 911 \$	34 065 \$	52 016 \$	69 529 \$
Nombre de parts en circulation⁴	3 938 415	2 668 959	3 002 878	4 524 841	6 027 930
Ratio des frais de gestion⁵	1,57 %	1,61 %	1,67 %	1,68 %*	1,66 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,85 %	1,86 %	1,80 %	1,83 %*	1,82 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %*	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	70,63 %	181,29 %	129,67 %	58,35 %	119,30 %
Valeur liquidative par part	11,77 \$	11,58 \$	11,34 \$	11,49 \$	11,53 \$

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

*Le ratio a été annualisé.

⁴Données présentées aux 31 août 2009, 2008, 2007 et 2006 et au 31 décembre 2005.

⁵Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par cette catégorie de parts ou imputées à cette catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2009	2008	2007	2006 ^a	2005
Actif net au début de la période	9,71 \$	9,51 \$	9,64 \$	9,68 \$	9,82 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,41 \$	0,45 \$	0,43 \$	0,26 \$	0,42 \$
Total des charges	(0,10)	(0,10)	(0,10)	(0,07)	(0,11)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,03)	(0,07)	(0,02)	(0,07)	(0,03)
Gains latents (pertes latentes) pour la période	0,03	0,36	(0,11)	0,07	(0,12)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,31 \$	0,64 \$	0,20 \$	0,19 \$	0,16 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,31 \$	0,37 \$	0,34 \$	0,23 \$	0,28 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,31 \$	0,37 \$	0,34 \$	0,23 \$	0,28 \$
Actif net à la fin de la période	9,88 \$	9,71 \$	9,51 \$	9,64 \$	9,68 \$

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

¹Cette information est tirée des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date visée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2009	2008	2007	2006 ^a	2005
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	847 \$	173 \$	528 \$	798 \$	928 \$
Nombre de parts en circulation⁴	85 659	17 820	55 508	82 686	95 777
Ratio des frais de gestion⁵	1,01 %	1,03 %	1,05 %	1,06 %*	1,12 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,22 %	1,09 %	1,06 %	1,07 %*	1,12 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %*	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	70,63 %	181,29 %	129,67 %	58,35 %	119,30 %
Valeur liquidative par part	9,89 \$	9,71 \$	9,51 \$	9,64 \$	9,68 \$

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

*Le ratio a été annualisé.

⁴Données présentées aux 31 août 2009, 2008, 2007 et 2006 et au 31 décembre 2005.

⁵Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par cette catégorie de parts ou imputées à cette catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil en placement ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Ces frais sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative par catégorie du Fonds, et sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Le Fonds est tenu de payer la taxe sur les produits et services (TPS) sur les frais de gestion.

Le tableau suivant présente la ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période terminée le 31 août 2009, avant renoncations des frais de gestion et charges prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	38,16 %	0,00 %
Charges d'administration, conseils en placement et profit	61,84 %	100,00 %

Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Le rendement passé des parts de catégorie O n'est pas présenté car, au 31 août 2009, les parts de catégorie O n'étaient pas en circulation.

L'indice de référence du Fonds, l'indice des obligations à court terme DEX (*indice de référence*), se veut représentatif du marché obligataire à court terme canadien. Il comprend des obligations dont la durée résiduelle effective est supérieure ou égale à un an et inférieure ou égale à cinq ans.

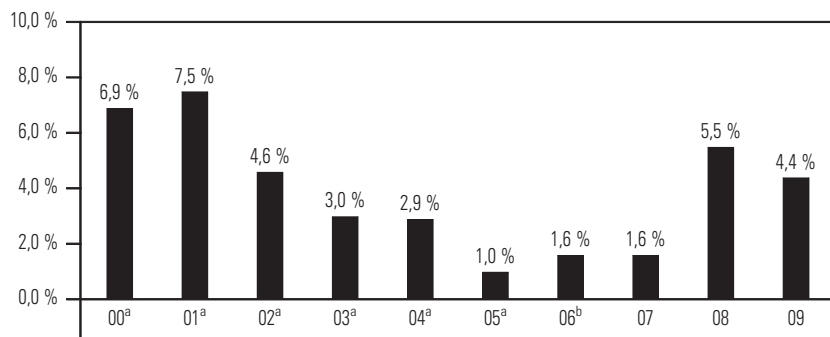
Pour la période, les parts des catégories A et F du Fonds ont dégagé des rendements respectivement de 4,4 % et 5,0 %. Les parts des catégories A et F ont affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence, qui s'est établi à 7,4 % pour la même période.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

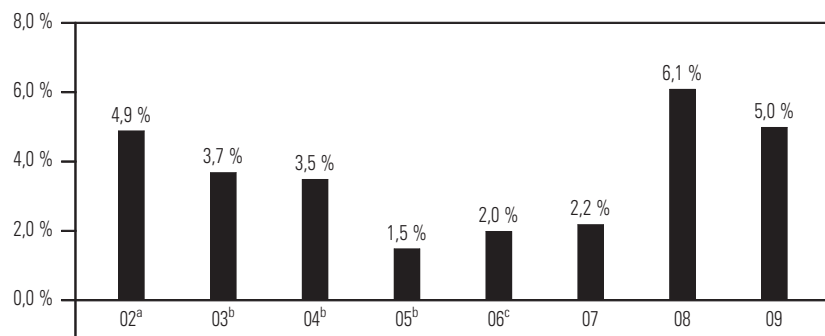
Parts de catégorie A



^a Le rendement couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

^b Le rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

Parts de catégorie F



^aLe rendement de 2002 couvre la période du 21 février 2002 au 31 décembre 2002.

^bLe rendement couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

^cLe rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

Rendements composés annuels

Les tableaux suivants montrent le rendement total composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2009. Le rendement total composé annuel est également comparé avec l'indice (les indices) de référence du Fonds.

Parts de catégorie A

	Parts de catégorie A	Indice des obligations à court terme DEX
Dernier exercice	4,4 %	7,4 %
Trois exercices	3,8 %	5,9 %
Cinq exercices	3,1 %	4,9 %
Dix exercices	4,0 %	5,7 %

Parts de catégorie F

	Parts de catégorie F	Indice des obligations à court terme DEX
Dernier exercice	5,0 %	7,4 %
Trois exercices	4,4 %	5,9 %
Cinq exercices	3,7 %	4,9 %
Depuis la création (pour la période du 21 février 2002 au 31 août 2009)	3,8 %	5,1 %

Sommaire du portefeuille de placements (au 31 août 2009)

Le sommaire du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau des principales positions présente les 25 plus importantes positions d'un fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	40,45 %
Obligations de sociétés	25,94 %
Titres adossés à des créances immobilières	15,93 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	6,38 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,93 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	5,00 %
Autres actifs, moins les passifs	0,37 %

Principales positions	% de la valeur liquidative
Fiducie canadienne pour l'habitation N° 1, série 19, 3,60 %, 15/06/2013	22,34 %
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01/06/2014	9,42 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, TACI LNH, 4,90 %, 01/12/2012	7,98 %
Fiducie canadienne pour l'habitation N° 1, série 17, 4,80 %, 15/06/2012	6,90 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,93 %
Province de Québec, coupon zéro, 01/06/2011	3,92 %
Banque Toronto-Dominion (La), TACI LNH, 4,37 %, 02/11/2012	3,34 %
Ville d'Edmonton, 9,63 %, 13/02/2012	3,08 %
Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd., 7,59 %, 30/06/2013	2,50 %
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, catégorie A1, série 2006-1, 4,71 %, 12/07/2015	2,49 %
Canadian Credit Card Trust, série 05-1, 4,14 %, 26/04/2010	1,92 %
Financière Sun Life Inc., taux variable, rachetable, 5,00 %, 11/07/2031	1,33 %
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01/09/2010	1,30 %
Province d'Ontario, 3,25 %, 08/09/2014	1,21 %
Fiducie de capital Banque Scotia, rachetable, 6,63 %, 30/06/2052	1,16 %
Banque Royale du Canada, 5,20 %, 15/08/2012	1,14 %
Banque Royale du Canada, 4,53 %, 07/05/2012	1,14 %
Ville de Toronto, 5,13 %, 25/09/2013	1,13 %
Genesis Trust, catégorie A, série 2006-2, 4,25 %, 15/09/2011	1,13 %
Société de financement GE Capital Canada, 5,29 %, 17/08/2012	1,12 %
Banque de Montréal, rachetable, 4,69 %, 31/01/2011	1,11 %
Calloway REIT, série C, rachetable, 10,25 %, 14/04/2014	1,11 %
Banque Toronto-Dominion (La), taux variable, rachetable, 4,32 %, 18/01/2016	1,10 %
Fiducie carte de crédit or, série 2006-1, 4,25 %, 15/02/2011	1,10 %
Banque Royale du Canada, taux variable, rachetable, 3,70 %, 24/06/2015	1,09 %

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, rue University, bureau 800
Montréal, Québec
H3A 3S6
1-888-888-3863

site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*). Les placements dans la famille de fonds Investissements Renaissance peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé n'est pas représentatif de leur rendement futur.

^{MD}Investissements Renaissance est une marque déposée de Gestion d'actifs CIBC inc.
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.

NJ02034F (200911)

